

La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel entre 3 et 6 mois après la dernière injection, sur avis médical.



Mon âge



Ma situation



Moderna



Pfizer-BioNTech

12 à 17 ans inclus	J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
	Dans toutes les autres situations	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
18 à 64 ans inclus	J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
	J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
Dans toutes les autres situations	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel		
65 ans et plus	Quelle que soit ma situation	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Centre de vaccination • Mon lieu de soin • Mon lieu d'hébergement (EHPAD et USLD)

- Le rappel vaccinal se fait forcément avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna, quel que soit le vaccin utilisé précédemment).
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19